



ICAO

2023 - EIGHTH AFI Aviation Week

Session 3 : Air Navigation Capacity and Efficiency Seamless Sky initiatives in Africa (Presented by ASECNA)

SUMMARY

Le Ciel unique pour l'Afrique est un programme ambitieux, approuvé par le Comité des Ministres, à travers le Plan directeur des services de navigation aérienne de l'ASECNA, qui vise à construire un ciel sans couture afin de rendre la navigation aérienne en Afrique plus efficace et plus sûre et ainsi contribuer durablement à l'opérationnalisation du Marché unique du transport aérien (SAATM) pour stimuler le développement économique et social du continent africain.

L'objectif de ce document de travail est de fournir une mise à jour sur l'avancement du programme.

L'action de la réunion figure au paragraphe 3.1.

<i>Strategic Objectives</i>	Air Navigation Safety, Capacity and Efficiency.
<i>References</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Doc 4444 ✓ Several AFI region ANSP meetings reports.

(Nairobi, Kenya, 21 - 25 August 2023)

1 INTRODUCTION

- 1.1 Le secteur du transport aérien mondial est en pleine mutation et va devoir faire face à de multiples et importants enjeux. Au niveau du Continent Africain, la croissance prévisionnelle du trafic aérien, le contexte intrinsèque de ce continent, la problématique de performance économique (réduction ou optimisation des coûts), le respect de l'environnement, et bien évidemment le maintien d'un très haut niveau de sécurité aérienne constituent les enjeux majeurs de la gestion du trafic aérien dans les 20 prochaines années.

- 1.2 A l'évidence, l'Afrique doit chercher des opportunités et des solutions à ces défis, et se doter d'outils capables de fournir une réponse stratégique, coordonnée et adéquate.
- 1.3 Le plan Mondial de Navigation Aérienne (GANP), les documents OACI connexes et leurs déclinaisons dans la région AFI (ASBU, Vision 2045, etc.) offrent un cadre de planification stratégique de la gestion du trafic aérien et encouragent tous les ANSP et les Etats à s'orienter vers une solution Ciel Unique.
- 1.4 La mise en œuvre d'un concept Ciel Unique pour l'Afrique (CUPA) a principalement pour objectif de répondre à ces enjeux et d'encourager la réalisation d'un Espace Aérien sans couture sur tout le continent.

2 DISCUSSION

- 2.1 La mise en œuvre du « Ciel Unique » revient à assembler un immense puzzle, constitué d'une multitude de pièces aussi nombreuses que diversifiées, notamment dans les **domaines Techniques, Opérationnels, Réglementaires, Juridiques, Institutionnels, Sécurité des Systèmes d'Information, Financiers et Humains**. L'interopérabilité des systèmes est essentielle pour interchanger toutes les pièces de ce puzzle, c'est-à-dire, connecter, intégrer et faire communiquer sans aucune difficulté les moyens actuels et futurs dans tous les domaines.
- 2.2 La protection et l'intégrité de l'ensemble des données est une priorité, avec la mise en place d'une Politique de la Sécurité et de gouvernance des Systèmes d'Information utilisés dans la gestion du trafic aérien. Cela exige une mise en conformité de tous les moyens techniques et opérationnels, l'intégration et la mutualisation des ressources des nouveaux systèmes, l'automatisation de certaines fonctions et la mise en œuvre des évolutions opérationnelles induites par les nouvelles technologies.
- 2.3 Plusieurs innovations technologiques sont déjà en cours de réalisation à l'ASECNA pour soutenir la mise en œuvre du ciel unique. Il s'agit notamment :
 - ✓ La mise en œuvre de l'ADS-B par satellite depuis 2020 qui offre une visualisation totale de la situation aérienne de nos espaces aériens avec l'introduction des séparations améliorées (ASEPS) dans les espaces continentaux éloignés et océaniques
 - ✓ Des expérimentations en cours avec AIREON pour la mise en œuvre de l'ATFM en prélude à une meilleure optimisation de la capacité afin de répondre à la demande en cas de croissance du trafic, d'heures de pointe et d'autres événements limitant la capacité ;
 - ✓ La mise en œuvre en cours des FRA (Free Route Airspace) un concept d'espace aérien dans lequel les aéronefs peuvent voler directement d'un point à un autre sans suivre des routes préétablies, donnant une plus grande flexibilité dans le choix des trajectoires de vol, optimisation des trajectoires de vol et une réduction du temps de vol ;

- ✓ Le déploiement en cours de ANGA (Augmented Navigation For Africa), une solution SBAS développé par l'Afrique pour l'Afrique, qui améliore la précision des services de navigation en route et offre les procédures d'approches équivalentes aux approches de précision ILS de catégorie I dans un rayon très large couvrant plusieurs aéroports à la fois ;
 - ✓ La mise en œuvre en cours du SWIM (Système Wide Information Management) qui permettra l'amélioration de la conscience de la situation pour la prise de décision en collaboration par toutes les parties prenantes pendant toutes les phases stratégiques et tactiques de vol en assurant la circulation en temps opportuns d'informations de qualité.
- 2.4 En ce qui concerne l'avancement du projet CUPA, des études de faisabilité CUPA ont été réalisées et présentées aux instances statutaires de l'ASECNA (Conseil d'administration et Comité des Ministres). Un plan de communication sur le projet a été élaboré et est en cours de mise en œuvre. Des communications ont été déjà faites à WACAF, à la réunion ANSP AFI, Atelier UA à Casablanca dans ce cadre.
- 2.5 Des expérimentations sont en cours de réalisation sur le site pilote qui est la FIR Brazzaville avec un concept d'opérations déjà élaborée. Le changement a fait l'objet d'une étude de sécurité générique qui sera contextualisée par les centres opérationnelles. La mise en cohérence des grands axes CUPA avec les orientations stratégiques de l'Agence est en cours.
- 2.6 Sur le plan règlementaire, les capacités financières et techniques des AAMAC (Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile) ont été renforcées pour accompagner les Etats dans l'harmonisation des textes qui régissent les fournisseurs de navigation aérienne.

3 FOLLOW UP ACTION BY THE MEETING

3.1 L'assemblée est invitée à :

- a) prendre note des informations contenues dans le présent document,
- b) discuter de toute question pertinente de manière appropriée.

-END-